



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

Maison Kolibri – Constitution de société

Référence : L024366

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 19 avril 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP en date du 19/03/2024, il a été constitué une SASU dénommée Maison Kolibri Capital : 1000 € Siège social : 5 chemin du Vivier 22800 QUINTIN Objet : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion (non réglementés), assistance opérationnelle, stratégiques, marketing ainsi que le développement et la vente de produits digitaux. Activité de conseil notamment dans le domaine de la nutrition. Formation non réglementée dans lesdits domaines. Président : Yvane CORBEL 5 chemin du Vivier 22800 QUINTIN Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de SAINT-BRIEUC. Transmission des actions: la cession des actions de l'associé unique est libre. Admission aux assemblées et droit de vote: tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

[Consulter cette annonce en ligne](#)